Département du Var
Arrondissement de Draguignan

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_018-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

C_2017_018

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 02 MARS 2017

L'an deux mille dix sept, le deux mars à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Comptes de gestions 2016

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Raymond BORIO, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Alain CAYMARIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Marie-Christine GUIOL, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Florence LEROUX, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Daniel MARIA pouvoir à Raymond GRAS, Fabien MATRAS pouvoir à Alain PARLANTI, Nicole FANELLI pouvoir à Serge BALDECCHI, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Alain BOUCHER pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Nathalie GONZALES, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard STRAMBIO, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FRANCIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Sylvain SENES, Grégory LOEW pouvoir à Frédéric MARCEL, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sophie DUFOUR, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Gilbert BOUZEREAU, Bernard CHARDES, Sandrine MARY-BOUZEREAU, Thierry PESCE, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Mathilde KOUJI-DECOURT

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_018-DE

Conformément aux instructions budgétaires M14, M43 et M49, il vous est demandé de bien vouloir statuer sur :

- L'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2016, y compris celles de la journée complémentaire ;
- L'exécution du budget relative aux différentes sections budgétaires ;
- La comptabilité des valeurs inactives ;

1.LE BUDGET PRINCIPAL

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde d'exécution excédentaire de :

3 435 754,17€

Tenant compte des excédents antérieurs, la situation financière de la Communauté d'Agglomération Dracénoise au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un besoin de financement de : 1 190 305,98€
en section de fonctionnement, un excédent de : 14 725 269,41€

2.LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde d'exécution excédentaire de :

2 043 803,93€

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un excédent de financement de : 257 335,48€
en section de fonctionnement, un excédent de : 3 469 693,78€

3.LE BUDGET ANNEXE SPANC

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde d'exécution excédentaire de :

69 649,15€

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un excédent de financement de : 320,66€
en section de fonctionnement, un excédent de : 109 644,07€

4.LE BUDGET SPECIAL ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde d'exécution excédentaire de :

70 121,83€

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un excédent de financement de : 33 672,32€
en section de fonctionnement, un excédent de : 239 928,72€

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_018-DE

5.LE BUDGET ANNEXE ZAC CHABRAN

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde nul :

0,00 €

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un excédent de financement de : 1 445,44€
en section de fonctionnement, un excédent de : 233 262,55€

6.LE BUDGET ANNEXE ZAC STE BARBE

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde d'exécution déficitaire de :

313 150,00€

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un excédent de financement de : 11 254,01€
en section de fonctionnement, un excédent de : 125 316,16€

7.LE BUDGET ANNEXE ZAC DES BRÉGUIÈRES

Le solde de ce compte de gestion est arrêté au 31/12/2016, n'intègre pas l'état des restes à réaliser et présente, tout comme le Compte Administratif, un solde nul :

0,00€

Tenant compte des résultats antérieurs, la situation financière de ce budget au 31/12/2016 est la suivante :
en section d'investissement un besoin de financement de : 1 638 899,08€
en section de fonctionnement, un excédent de : 22 078,39€

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Finances réunie le 16 février 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

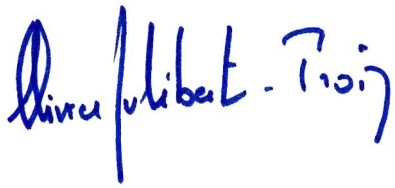
- approuver les comptes de gestion de l'exercice 2016.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Fait à Draguignan, le jeudi 02 mars 2017

Olivier AUDIBERT-TROIN





Président
Député du Var

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.